

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00412
Numéro SIREN : 813 375 649
Nom ou dénomination : A.G.R

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2018 sous le numéro de dépôt 2609

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rclslibourne@free.fr

A.G.R
2 bis chemin des Taillis
33910 St Denis de Pile

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.G.R

Numéro RCS : 813 375 649

Numéro Gestion : 2015B00412

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 2 bis chemin des Taillis
: 33910 St Denis de Pile

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

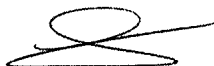
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 02/08/2018

Sous le numéro : 2609

Délivré à Libourne le 16 août 2018

Le Greffier,



1 BILAN - ACTIF

DCFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SASU AGR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12		Néant	
Adresse de l'entreprise : 28 CHEMIN DES FAULX		33910 SAINT DENIS DE TLE		Néant	
Numéro SIRET : 811375164900115		Exercice N° 2017		Néant	
Capital souscrit non appelé (1)		Net 3		Net 4	
Frais d'établissement *		AC		31122016	
Frais de développement *		CX			
Concessions, brevets et droits similaires		AF			
Fonds commercial (1)		AH			
Autres immobilisations incorporelles		AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			
Terrains		AN			
Constructions		AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR			
Autres immobilisations corporelles		AT			
Immobilisations en cours		AV			
Avances et acomptes		AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			
Autres participations		CU			
Créances rattachées à des participations		BB			
Autres titres immobilisés		BD			
Prêts		BF			
Autres immobilisations financières *		BH			
TOTAL (II)		BJ		15 583	
Matières premières, approvisionnements		BL		11 000	
En cours de production de biens		BN		10 410	
En cours de production de services		BP			
Produits intermédiaires et finis		BR			
Marchandises		BT			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
Clients et comptes rattachés (3) *		BX		57 837	
Autres créances (3)		BZ		11 768	
Capital souscrit et appelé, non versé (dont actions propres :)		CB			
Disponibilités		CD			
Charges constatées d'avance (3) *		CF		64 185	
TOTAL (III)		CI		1 921	
Frais d'émission d'emprunt à élargir (IV)		CJ			
Primes de remboursement des obligations (V)		CK		146 712	
Ecart de conversion actif *		CL			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CM		158 310	
Régularisation		CN			
Régularisation		CO		2 866	
Régularisation		CP		155 443	
Régularisation		CQ		178 985	
Régularisation		CR			
Régularisation		CS			
Régularisation		CT			
Régularisation		CU			
Régularisation		CV			
Régularisation		CW			
Régularisation		CX			
Régularisation		CY			
Régularisation		CZ			
Régularisation		DA			
Régularisation		DB			
Régularisation		DC			
Régularisation		DD			
Régularisation		DE			
Régularisation		DF			
Régularisation		DG			
Régularisation		DH			
Régularisation		DI			
Régularisation		DJ			
Régularisation		DK			
Régularisation		DL			
Régularisation		DM			
Régularisation		DN			
Régularisation		DO			
Régularisation		DP			
Régularisation		DQ			
Régularisation		DR			
Régularisation		DS			
Régularisation		DT			
Régularisation		DU			
Régularisation		DV			
Régularisation		DW			
Régularisation		DX			
Régularisation		DY			
Régularisation		DZ			
Régularisation		EA			
Régularisation		EB			
Régularisation		EC			
Régularisation		ED			
Régularisation		EE			
Régularisation		EF			
Régularisation		EG			
Régularisation		EH			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DCFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SASU AGR		Exercice N°		Néant	
Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5.000.....)		DA		5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence)		DC		500	
Réserve légale (3)		DD			
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour dépréciation des titres)		DF			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'immobilisations et à l'achat d'actifs financiers)		DG			
Report à nouveau		DH		2 173	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI		24 083	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées *		DK			
Produit des émissions de titres participatifs		DL		31 756	
Avances conditionnées		DM			
Provisions pour risques		DN			
Provisions pour charges		DO			
Emprunts obligataires convertibles		DP			
Autres emprunts obligataires		DQ			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DR			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		DS			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DT			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DU		16 064	
Dettes fiscales et sociales		DV		5 000	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DW			
Autres dettes		DX		53 857	
Produits constatés d'avance (4)		DY		26 405	
Ecart de conversion passif *		DZ			
TOTAL (IV)		EA			
Ecart de réévaluation incorporé au capital		EB			
Réserves spéciales de réévaluation (1959)		EC		123 687	
Ecart de réévaluation libre		ED			
Réserves de réévaluation (1976)		EE		155 443	
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		123 687	
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		115 248	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SASU AGR		Exercice N		Exercice N-1	
		France	Exportations et livraisons intracomunitaires	Total	Néant
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services* }	FD	FDE	FE	
	Chiffres d'affaires nets*	FG	FH	FI	580 281
	Production stockée *	FJ	FK	FL	580 281
	Production immobilisée *			FM	
	Subventions d'exploitation			FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FO	
	Autres produits (1) (11)			FP	5 815
				FQ	52
	Total des produits d'exploitation (2) (1)			FR	701 258
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	580 281
	Variation de stock (marchandises) *			FT	1 612 (10 410)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	264 099
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	(590) 190 863
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	203 098
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	8 543
	Salaires et traitements *			FY	129 334
	Charges sociales (10)			FZ	67 442
	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }			GA	976
	Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions			GB	
FINANCIERS	Autres charges (12)			GC	36
	Total des charges d'exploitation (4) (11)			GD	529 813
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (1-II)			GE	672 938
	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GF	28 320
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GG	50 468
	Produits financiers de participations (5)			GH	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GI	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GJ	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GK	
	Différences positives de change			GL	
FINANCIERS	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GM	
	Total des produits financiers (7)			GN	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GO	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GP	
	Différences négatives de change			QQ	122
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GR	
	Total des charges financières (9)			GS	
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GT	122
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)			GU	(122)
				GV	28 198

(REVENUS : voir tableau 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le cadre n° 2052.

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SASU AGR		Exercice N		Exercice N-1	
		HA	HB	HC	HD
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				54 418
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				8 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				63 168
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				52 432
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				10 872
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				63 304
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				(136) (224)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
	Impôts sur les bénéfices *				3 979
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				7 571
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				764 436
	5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				740 343
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				24 083
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) }				
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier }				14 680
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) }				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				112
	(6ter) Dont amortissement des participations dans des PME innovantes (art. 217 octies)				
	(9) Dont transferts de charges				5 815
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				
REVENUS	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (SI le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				
Cl. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					63 168
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le cadre n° 2053.

AMORTISSEMENTS

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)[illegible]

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Immobilisations amortissables								
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Sur soi propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Constructions	Inst. gâtes, agenc. et am. des const.	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. gâtes, agenc. et divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
Mat. bureau et inf. en form. utilisable	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
> autres immob. corp. et divers								
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Total général TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III - IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ	

	CADREC
--	--------

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTEES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
			Z9		Z8	SR
Frais de démission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations			SP			

⁵ Des explications concernant ces données sont données dans la notice n° 2032.

(1) à détailler sur Feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 155 443 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 764 426 euros et un total charges de 740 343 euros, dégageant ainsi un résultat de 24 083 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

S.A.S.U AGR

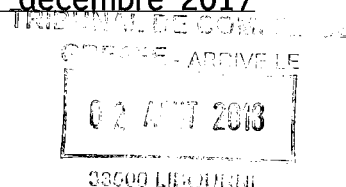
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 EUROS

Siège social : 2B Chemin des Taillis
33 910 SAINT DENIS DE PILE
FRANCE

RCS LIBOURNE 813 375 649

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 30 Juin 2018**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 24.083 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : 24.083 euros

Dividendes : 20.000 euros

Report à nouveau : 4.083 euros

Après affectation les « autres réserves » auront un solde de 6.256 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 11.756 euros.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre du premier exercice, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

<i>EXERCICE</i>	<i>DIVIDENDE BRUT</i>	<i>AVOIR FISCAL</i>
31/12/2016	40.000	Néant

Certifié conforme,
La présidence